

Entrevue avec M. J.-Y. Le Déaut

membre de l'équipe de campagne de M. François Hollande

compte-rendu par Frédéric Le Blay

29 février 2012

Entrevue de l'APLAES (22 février 2012) avec M. Jean-Yves LE DÉAUT, député PS de Meurthe-et-Moselle, en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans l'équipe de campagne de François Hollande

Dans le cadre des entrevues que le Bureau de l'APLAES a sollicitées, en cette période préélectorale, auprès des responsables en charge des questions de l'Université dans les équipes de campagne des différents candidats, une rencontre a eu lieu à l'Assemblée nationale le mercredi 22 février 2012 à 11h30 entre M. Jean-Yves Guillaumin, président de l'APLAES, accompagné de M. Frédéric Le Blay, membre du Bureau, et M. Jean-Yves Le Déaut, chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans l'équipe de campagne de M. François Hollande.

M. Guillaumin remercie M. Le Déaut d'avoir bien voulu recevoir l'APLAES, qu'il présente rapidement. Il annonce que, comme tous les points souhaitables ne pourront peut-être pas être abordés en détail au cours de la discussion, il laissera à M. Le Déaut une documentation succincte qui lui permettra de prendre connaissance des positions de l'APLAES sur différentes questions.

1 Maîtrisation et questions connexes

La discussion s'oriente immédiatement sur la réforme de la Maîtrisation et sur les concours de recrutement des enseignants, problèmes autour desquels se cristallisent une grande partie des interrogations et des revendications actuelles de l'APLAES. M. Guillaumin fait référence à un discours prononcé par François Hollande à Orléans, annonçant le rétablissement d'une année de formation après la réussite au concours (en tant que fonctionnaire-stagiaire, donc), et souhaite obtenir plus de précisions. M. Le Déaut confirme qu'il s'agit de sortir du système instauré par la dernière réforme car celui-ci a mal formé les nouveaux enseignants (enseigner est un métier qui s'apprend). On reviendra à une année pleine de formation professionnelle après le concours. Les Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation, destinées à remplacer les IUFM, assureront

la formation de tous les enseignants, y compris ceux du supérieur (MCF). M. Guillaumin mentionne la récente proposition de loi Groperrin dont certains termes laissent redouter que la formation pourrait ne plus être du ressort des seules universités. M. Le Déaut répond que ces ESPE resteront des composantes des universités ; par ailleurs, des procédures de pré-recrutement pourraient être mises en place dès la Licence, avec des moyens de financement des études.

M. Guillaumin pose alors la question de la place du concours par rapport aux deux années de Master. M. Le Déaut répond que le projet actuel situe le concours en fin de Master 1. La deuxième année s'effectuerait en alternance avec le statut de fonctionnaire-stagiaire. Devant l'opposition exprimée par les représentants de l'APLAES (car, dans beaucoup de disciplines, il y aurait là un vrai danger pour les masters de recherche), M. Le Déaut précise que ce point est encore en discussion et qu'il donnera lieu à négociation avec tous les acteurs. M. Guillaumin expose les arguments de l'APLAES en faveur d'un concours en fin de cycle Master et insiste sur le fait que l'APLAES est acquise à l'idée d'une véritable formation professionnelle des enseignants ; seulement cette formation ne doit pas se substituer à la formation scientifique disciplinaire, premier socle sur lequel peut se construire une « compétence » de professeur.

M. Le Déaut énumère les aspects budgétaires qui plaident en faveur du projet dans sa forme actuelle et rappelle les promesses non tenues du gouvernement en place en matière de moyens affectés à l'Enseignement supérieur et à la Recherche. Il indique que le discours que François Hollande prononcera à Nancy le 5 mars 2012 portera sur l'ESR. Parmi les orientations qu'il fera valoir, il plaidera en faveur d'une reconnaissance forte du doctorat (M. Le Déaut renvoie au système anglo-saxon et notamment américain dans lequel le PhD trouve tout son sens). Il s'agira de doubler le nombre de docteurs et de garantir leur insertion. M. Le Déaut indique que la résistance de la Conférence des Grandes Écoles est très forte à cet égard. Il annonce qu'un gouvernement qui serait constitué après une éventuelle élection de M. Hollande organiserait de toute façon des Assises de l'ESR en 2012.

Les représentants de l'APLAES s'appuient sur ce projet de revalorisation de Doctorat pour démontrer les effets pervers d'une formation professionnelle par alternance, dissociée de la recherche disciplinaire. Une telle organisation aura pour résultat de mettre à mal la recherche disciplinaire et d'interdire aux nouveaux enseignants toute poursuite vers un doctorat.

M. Guillaumin introduit aussi une question sur le devenir — dans le cadre du système qui est envisagé — de l'Agrégation, dont il rappelle l'importance dans nos disciplines, notamment pour les carrières de l'ESR. M. Le Déaut ne semble pas avoir de réponse précise à apporter sur ce point, qui ne semble pas avoir été pris en compte.

2 Place des langues anciennes dans l'enseignement

M. Guillaumin souhaite élargir la discussion et la faire porter sur la situation des langues anciennes, trop souvent fragilisée dans l'ESR comme dans l'Enseignement secondaire, alors que les effectifs concernés par ces disciplines sont importants, car ils sont

loin de se restreindre aux étudiants de Lettres classiques.

M. Le Déaut sollicite quelques indications quantitatives pour son information. Les représentants de l'APLAES lui en fournissent d'après leur propre expérience dans leurs universités d'exercice. Il y a, en réalité, une demande importante et des auditoires nombreux, ce qui montre que les étudiants sont conscients de trouver chez nous des outils indispensables pour des cursus de philosophie, d'histoire, de langues, etc. La discussion conduit M. Le Déaut à mentionner la situation du poste de grec de la Faculté des Lettres de Metz, dont il est informé et au sujet de laquelle il rencontrera prochainement Mme Bile.

M. Guillaumin tient enfin à revenir sur un problème extrêmement précis et concret qu'il souhaite d'autant plus soumettre à son interlocuteur que, à l'occasion de plusieurs rencontres d'un genre comparable, il a pu constater que les politiques en charge du dossier « enseignement supérieur » n'avaient pas été informés de cette difficulté. Il s'agit de la disparition de toute épreuve de langue ancienne dans le CAPES de Lettres modernes, alors que les professeurs de Lettres modernes peuvent, d'après les textes, être amenés à donner un enseignement de latin. M. Le Déaut, semble-t-il, n'était pas informé de cette disparition, dont M. Guillaumin souligne l'absurdité.

Au cours de la discussion et au terme de celle-ci, M. Guillaumin remet à M. Le Déaut une série de documents écrits par l'APLAES et exposant notamment les positions de l'Association sur la Maîtrisation et sur la Nouvelle Licence (motions du congrès de Nantes, déclaration du comité du 7 janvier 2012). La lettre récente que Mme Fraïsse, présidente de l'Université Montpellier III, a adressée à M. Hollande, est également évoquée.

L'entretien s'achève à 12 h 30.

(compte rendu rédigé d'après les notes prises par Frédéric Le Blay)